152130 - Elle se fait opérer pour diminuer son poids

question

Je soufre d'un mauvais état de santé en raison d'un surplus de poids (je pèse plus de 100 pounds) Le médecin m'a conseillé de me faire opérer pour diminuer mon poids et retrouver une bonne santé. Quel est le jugement de la charia?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons déjà dit dans ce site que certaines opérations esthétiques sont permises. Il en est celle qui visent à corriger un défaut ou à redresser une déformation, etc. car cela revient à se soigner . Il y a d'autres opérations interdites ou déconseillées comme celles entreprises dans un but purement esthétique car il s'agit alors de modifier la création d'Allah.

D'après Ibn Massoud (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Que Dieu maudisse les tatoueuses et celles qui sollicitent leurs services; les épileuses modificatrices de la création d'Allah Très Haut et celles qui sollicitent leurs interventions pour se faire belles. (Rapporté par al-Boukhai,5931 et par Mouslim,2125).

Al-Hafizh ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: On n'en déduit que la condamnation vise celles qui opèrent pour embellir non celles qui agissent dans un but thérapeutique.

Les ulémas de la Commission Permanente pour la Consultance ont été interrogés en ces termes: Comment juger les opérations esthétiques consistant à débarrasser le patient d'une déformation déterminée et pouvant conduire le chirurgien à modifier certaines spécifications naturelles du patient? Cela revient il à modifier la création d'Allah?

Ils ont répondu en ces termes: Il est permis de subir l'opération en question car elle n'est pas considérée comme une modification de la création d'Allah. Fatwa de la Commission Permanente (25/55).

Selon les rapports médicaux, l'obésité excessive a une incidence sur la santé et rend vulnérable aux maladies. Nous demandons à Allah la sécurité pour vous , pour nous-mêmes ainsi que pour tous les musulmans. S'il n'est pas possible de traiter l'excès d'obésité par une thérapeutique normale comme la diminution de la nourriture ou l'adoption d'un régime alimentaire ou la prise de médicaments efficaces ou la pratique d'exercices sportifs, etc., l'intervention chirurgicale devient l'ultime solution. Si un médecin musulman sûr et compétent recommande le recours à une opération chirurgicale pour diminuer le poids d'une personne, il n' y a aucun inconvénient à accepter une telle opération qui s'impose, compte tenu des conditions de santé et de l'impérieuse nécessité.

Pour davantage d'informations, se référer à la réponse donnée à la question n° 97651 .

Allah le sait mieux.